

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Mines : vers une exploitation des gisements transfrontaliers entre le Gabon et le Congo

G.R.M
Libreville/Gabon

Le ministre des Mines, Hervé Patrick Opiangah, a effectué, vendredi dernier à Brazzaville, un séjour de 24 heures au cours duquel il a eu une importante séance de travail avec son homologue en charge des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba. Assistés de leurs experts respectifs, les deux responsables ont discuté de la possibilité d'exploitation commune des gisements miniers transfrontaliers.

Le Gabon et le Congo partagent près de 2 000 km de frontière, du nord-est au sud-ouest, avec des gisements qui s'étendent de part et d'autre. Du côté gabonais, il y a effectivement les gisements de fer de Bélinga (Ogooué-Ivindo) et de Baniaka (Haut-Ogooué). Côté congolais, il y a ceux de Saniaka et de Mayonou. Cette séance de travail a donc été l'occasion d'évoquer l'intervention des experts des deux pays sur les questions techniques et pratiques relatives à ce futur partenariat. De façon concrète, le projet consistera en la création d'un



Le ministre des Mines, Hervé Patrick Opiangah (g), et son homologue congolais en charge des Industries minières, Pierre Oba.

Ministère du Pétrole : la nouvelle équipe dirigeante en poste



Le nouveau secrétaire général du ministère du Pétrole installé dans ses nouvelles fonctions.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

La nouvelle équipe dirigeante du ministère du Pétrole, nommée récemment en Conseil des ministres, a officiellement pris mercredi dernier ses fonctions. C'est le ministre du Pétrole, Marcel Abéké, qui a personnellement procédé aux installations du nouveau secrétaire général du ministère, du directeur général des hydrocarbures et des responsables de la Gaboil, Gabon Oil Company et la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP). Exit Nestor Andome Ayi et Edgard Mbina Kombila, respectivement secrétaire général et directeur général des hydrocarbures (DGH) ! Place désormais à Hervé Biba Nzengue et Ernest Ndong Nguema pour la relance de ce département ministériel. Au cours de cette cérémonie d'installation, les nouveaux promus

se sont dits conscients de la mission qui leur a été confiée. " Nous sommes conscients de la responsabilité placée en nous et nous allons accomplir avec un entier dévouement et dans le strict respect de la déontologie administrative, les missions de service public qui sont désormais les nôtres. Et cela dans l'intérêt du plus grand nombre ", a déclaré Hervé Biba Nzengue, au nom des promus. Le membre du gouvernement a en outre procédé à l'installation du nouveau président du conseil d'administration, Jean Tsire, et de l'administrateur directeur général, Igor John Calix Nguia, de la Gabon Oil Company. À Gaboil, les mêmes fonctions seront respectivement occupées par Landry Bongo Ondimba et Bernadin Mve Assoumou. Enfin, pour la SGEPP, le conseil d'administration sera présidé par le général Sylvain Mbembo et la direction générale par Yvon Tchicot.

hub de classe mondiale d'exploitation du fer en Afrique centrale, apprend-on. Il devra, chaque année, générer une production de 300 millions de tonnes et une hausse des exportations de 34 à 40 milliards FCFA. Et devrait aussi permettre la création de 8 000 à 10 000 emplois formels dans les industries extractives et de transformation.

Cela dit, le ministre Opiangah a insisté sur les conditions juridiques qui devraient précéder la phase d'exploitation des gisements. Non sans déplorer les effets négatifs occasionnés par le phénomène de l'exploitation illégale et l'utilisation du mercure dont sont victimes nos forêts. De son côté, le ministre congolais des Mines, Pierre Oba, s'est félicité

de la volonté des deux parties de tenter une nouvelle coopération sous-régionale, à l'image de ce qui se fait déjà entre le Congo et le Cameroun. Il a également souhaité qu'une attention particulière soit portée sur l'exploitation sauvage de ressources dont sont victimes nos pays de la part de diverses compagnies exerçant dans ce domaine.

ONEC : le renouvellement du bureau de l'Ordre prévu le 14 octobre prochain

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

L'ORDRE national des experts-comptables du Gabon (ONEC) tient son élection du Conseil de l'Ordre le 14 octobre prochain à son siège sis à Libreville. Une rencontre avec la presse a eu lieu mercredi dernier pour évoquer les contours de cette élection. Son secrétaire général, Adétona Akandé, a rappelé que le Conseil de l'Ordre est composé de neuf membres. Et a pour mission de représenter au niveau des autorités du Gabon, les experts-comptables du pays. " En plus de cela, il organise la profession et met en place un certain nombre de comités : discipline, norme, éducation-formation. Car nous avons une obligation de formation par année ", a-t-il souligné. Le commissaire du gouvernement,



L'élection du nouveau bureau de l'ONEC prévue le 14 octobre.

Paul Kiki, qui doit s'assurer du bon fonctionnement de l'Ordre, y compris celui du processus électoral, indique que la loi qui a créé l'Ordre permet d'organiser ce conseil tous les quatre ans. Et cette élection permet de sortir un conseil de l'Ordre qui doit être installé. " À ce jour, nous n'avons qu'une seule liste dénommée Utile-Proche-Engagé (UPE) et elle est conduite par Anaclét Ngoua,

expert-comptable ", a-t-il fait savoir. Notons que le collège électoral du 14 octobre est composé de l'ensemble des experts-comptables qui sont inscrits au tableau de l'Ordre. " Ils sont à peu près 80. Sauf que pour voter, il faut remplir certaines conditions. Donc c'est à peu près une soixantaine qui devrait élire les prochains membres de l'Ordre. La durée est de 4 ans renouvelables une fois ", a conclu Paul Kiki.